



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPPORT DE JURY

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES (CRPE) ANNEE 2023

ELEMENTS STATISTIQUES

Epreuves écrites d'admissibilité

Concours	Nombre de postes	Inscrits	Présents	Moyenne /20 du dernier admissible	Nombre d'admissibles
Externe Public	30	452	165	9,91	60
Second concours interne public	2	78	21	10,75	6
3ème concours externe public	2	140	46	11,08	10
Concours externe public LR Créole	2	26	13	9,81	4
Concours externe privé	6	49	26	9,66	11
Second concours interne privé	5	9	5	8,91	2
TOTAL	47	754	276		93

Epreuves orales d'admission

Concours	Présents	Moyenne /20 du 1 ^{er} admis	Moyenne /20 du dernier admis	Nombre d'admis	Nombre d'inscrits sur la liste complémentaire
Externe Public	60	17,33	10,47	29	3
Second concours interne public	6	15,16	9,91	2	0
3ème concours externe public	10	15,88	13,22	3	3
Concours externe public LR Créole	4	16,37	13,68	2	1
Concours externe privé	11	17,72	08,27	9	0
Second concours interne privé	2	07,86	07,86	1	
TOTAL	93			46 (36 + 10 privés)	7

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE FRANÇAIS- CRPE 2023

Nous rappelons que la nouvelle épreuve disciplinaire de français est composée de trois parties, elle est axée sur des compétences académiques et rédactionnelles.

L'épreuve porte sur un texte et non plus sur un corpus de documents.

La première partie de l'épreuve porte spécifiquement sur l'étude de la langue, la deuxième partie est consacrée au lexique et à la compréhension lexicale, la troisième partie propose une réflexion suscitée par le texte à présenter en développement rédigé.

Concours	CRPE Groupe externe	CRPE Privé 2 nd c interne	CRPE Public 2 nd c interne
Nombre de copies	253	5	22
Notes	de 01.5 à 17.25	de 07 à 10,50	De 02.25 à 16,25
Moyenne	09.42 / 20	09.20 / 20	09.16 / 20
0 – 5 /20	36 copies		6 copies
6 – 10 /20	135 copies	5 copies	6 copies
11 – 15 / 20	72 copies		9 copies
+ 15 / 20	10 copies		1 copie

	Note de français du dernier admissible
EXTERNE PUBLIC	07/20
3 ^{ème} Concours	13.75/20
2 nd conc Interne Public	11.75/20
Externe spécial LVR	15.25/20
EXTERNE PRIVE	09.5/20
2 nd conc Interne privé	10.5/20

Certaines copies attestent d'un bon niveau de préparation qui est perceptible en particulier pour les deux premières parties de l'épreuve. Les notions à mobiliser pour traiter les questions ne présentaient pas de complexité particulière et permettaient de valoriser le travail sérieux fourni en amont de l'épreuve pour maîtriser les éléments clés du programme de l'épreuve.

On salue notamment la rédaction précise et concise des réponses pour les deux premières parties de l'épreuve.

PARTIE 1 : ETUDE DE LA LANGUE

Il ne s'agit pas de témoigner d'un haut niveau d'expertise grammaticale ou lexicale pour réussir mais plutôt d'avoir acquis les connaissances et les compétences indispensables pour enseigner comme le mentionne l'arrêté définissant l'épreuve.

Les principales faiblesses concernent cette première partie de l'épreuve. Les connaissances grammaticales sont beaucoup trop fragiles dans de nombreuses copies qui montrent un manque de maîtrise des programmes en grammaire : les réponses demeurent alors très vagues. On insiste ici sur la nécessité de proposer des réponses précises. Quand le sujet demande d'énoncer une fonction ou une nature, on attend des candidats que les réponses soient complètes. On ne peut, par exemple se contenter d'une réponse "adjectif épithète". Le candidat doit préciser de quel nom l'adjectif est épithète. De la même manière, pour les compléments d'objet, les copies doivent mentionner le verbe dont le groupe de mots est complément d'objet.

On précise que les candidats doivent bannir les abréviations comme "PSR" pour (on peut supposer) "Proposition subordonnée relative" ou encore COD.

Conseils aux candidats

On conseillera aux candidats de structurer leur préparation pour bien ancrer les connaissances de base et pouvoir les mettre en œuvre sans erreur. La réussite de cette partie de l'épreuve exige un travail régulier et structuré, tout au long de la préparation.

PARTIE 2 : LEXIQUE ET COMPREHENSION LEXICALE

Concernant cette partie, les candidats sont invités à rédiger soigneusement des réponses précises et à bien situer le sens des termes dans leur contexte d'emploi. Les consignes doivent être lues attentivement pour que tous les éléments de réponse attendus soient effectivement présents dans les réponses.

Conseils aux candidats

Quelques connaissances lexicales doivent également être maîtrisées et c'est l'entraînement à la compréhension lexicale qui doit prévaloir pour apprendre à faire le lien entre les notions et leur exploitation en contexte.

L'important dans cette partie est de bien mettre des connaissances lexicales simples au service de la compréhension du texte.

PARTIE 3 : REFLEXION ET DEVELOPPEMENT

Concernant la troisième partie de l'épreuve, les copies ont montré dans l'ensemble une bonne compréhension du texte d'Albert Camus et ont pu structurer un développement correspondant aux attentes du sujet. Il convient néanmoins de noter que trop de copies présentent une troisième partie proposant une production ne tenant pas réellement compte de la question et/ou ne témoignant pas d'un propos bien argumenté.

Conseils aux candidats

Un entraînement régulier dans les conditions de l'épreuve pour structurer et développer un propos organisé est essentiel. Le jury n'a pas vocation ici à évaluer des connaissances littéraires approfondies mais plutôt la capacité du candidat à construire et mettre en forme une réflexion. Nous attirons l'attention des candidats sur l'importance d'apprendre à se relire pour exercer la vigilance orthographique.

On regrette pour les trois parties de l'épreuve, même pour certaines copies dont le contenu est juste et pertinent, le niveau de maîtrise de l'orthographe grammaticale et lexicale. La correction de la langue, dans la copie d'un candidat au concours de recrutement de professeur des écoles ne saurait être un élément accessoire. Si quelques coquilles peuvent être compréhensibles et admises dans une copie de concours produite en temps limité, la copie doit témoigner d'une excellente maîtrise de l'orthographe et de la grammaire. Cette dimension doit faire partie intégrante de la préparation au concours.

EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE MATHÉMATIQUES- CRPE 2023

Le nouveau format de l'épreuve vise à évaluer les compétences scientifiques des candidats dans la maîtrise des notions fondamentales de mathématiques étudiées dans l'enseignement primaire avec un recul de maîtrise jusqu'en début de lycée pour certaines notions.

2ND CONCOURS INTERNE privé

Nombre de candidats	Nombre d'absents	Nombre de présents
9	4	5

Minimum	Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur	Maximum	Moyenne	Écart type	Écart interquartile
1 / 20	1,88 / 20	3,5 / 20	7,75 / 20	8,75 / 20	4,5 / 20	3,14	5,87

2ND CONCOURS INTERNE public

Nombre de candidats	Nombre d'absents	Nombre de présents
78	57	21

Minimum	Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur	Maximum	Écart interquartile	Moyenne	Écart type
0,75 / 20	3,50 / 20	7,00 / 20	9,25 / 20	14,25 / 20	5,75	6,65 / 20	3,64

Concours externes -

Nombre de candidats	Nombre d'absents	Nombre de présents
667	416	251

Minimum	Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur	Maximum	Moyenne	Écart type	Écart interquartile
0,5 / 20	4,00 / 20	6,50 / 20	10,25 / 20	19 / 20	7,19 / 20	4,26	6,25

Moyenne par exercice

	Total	Ex 1	Ex 2	Ex 3	Ex 4	Ex 5	Ex 6
	7,14	2,05	0,72	1,99	1,61	0,77	0,88
	7,14	7,45	5,76	8,44	10,7	7,7	7,04

REMARQUES GENERALES SUR LE SUJET :

Le sujet, composé de 6 exercices indépendants, visait à évaluer les connaissances scientifiques du candidat, et notamment des connaissances et des compétences dont une maîtrise suffisante est nécessaire pour concevoir et mettre en œuvre un enseignement méthodique de mathématiques à l'école primaire.

Le sujet permettait d'évaluer l'ensemble des thèmes du programme du concours :

- nombres et calculs,
- espace et géométrie,
- organisation et gestion de données,
- grandeurs et mesures,
- algorithmique

De plus, toutes les compétences mathématiques étaient mobilisées, le candidat était invité par exemple à modéliser un problème par une équation, à raisonner et à communiquer de façon précise son raisonnement aussi bien dans le domaine « espace et géométrie », que dans le domaine « nombres et calcul » ou encore dans l'organisation et la gestion de données. Enfin la compétence « communiquer » était très largement mobilisée, notamment la capacité à prélever l'information juste, par une lecture attentive du sujet, ou celle de communiquer avec précision et clarté, une interprétation, un raisonnement, une preuve. A noter que savoir mobiliser avec efficacité la compétence « communiquer » est étroitement lié à la maîtrise de la langue, à une appréhension correcte des objets mathématiques sous-jacents et du langage spécifique de la discipline, maîtrise qui est indispensable pour un futur professeur des écoles.

Enfin concernant les usages du numérique, une familiarité avec les connaissances relatives à l'algorithmique et la programmation ainsi qu'avec le tableur était interrogée.

Si le jury déplore de nombreuses copies d'un niveau très faible, quelques copies sont de qualité et montrent un travail de préparation et une bonne maîtrise des connaissances scientifiques attendues. Le Jury relève ainsi des points de fragilités mais aussi des réussites et formule quelques recommandations à destination des futurs candidats.

REUSSITES

Le jury tient à saluer un certain nombre de réussites. Il convient notamment de souligner la maîtrise par certains candidats de connaissances et de compétences classiques, comme la capacité à utiliser de façon correcte le théorème de Pythagore, à effectuer un calcul de pourcentage, à substituer une lettre par un nombre dans une expression littérale, à connaître et à mobiliser l'articulation des grandeurs « distance » et « temps » dans le traitement de questions mobilisant des vitesses. Concernant la maîtrise des différents types de raisonnement, le jury souligne la capacité de certains candidats à produire un contre-exemple pour prouver qu'une proposition universelle est fausse.

Enfin, il convient également de saluer l'aisance montrée par certains candidats dans l'utilisation du tableur ou de Scratch.

FRAGILITES :

Le jury souligne quelques points de fragilités relevés dans les copies.

De nombreuses productions révèlent des fragilités dans la connaissance du nombre, autant la capacité à représenter ou à utiliser la représentation d'un nombre dans le système décimal que celle de mobiliser la définition ou une propriété caractéristique d'un type de nombres étudiés durant la scolarité obligatoire : nombre entier, nombre décimal, nombre rationnel.

Il convient par ailleurs d'attirer l'attention des candidats sur le fait que maîtriser le codage des figures en espace et géométrie, connaître et savoir utiliser la définition et les propriétés caractéristiques des quadrilatères particuliers sont indispensables pour un futur professeur des écoles, de nombreuses erreurs dans ce domaine étant à déplorer dans les copies.

En organisation et gestion de données, le calcul ou l'interprétation des paramètres de position (moyennes, médianes et quartiles), ont pu générer des difficultés ainsi que la capacité à distinguer variable statistique et effectif dans le traitement de données.

Savoir utiliser le calcul littéral constitue également un point de fragilité important pour de nombreux candidats : utiliser la double distributivité pour développer une expression littérale, prouver une égalité entre deux expressions littérales, savoir résoudre une équation du 1^{er} degré ou une équation produit nul, et en amont, savoir modéliser un problème par une équation. Dans l'exercice 6, Il convient de signaler également la difficulté pour la majorité des candidats à interpréter, dans le contexte de l'exercice, les expressions littérales $5 - g$ et $5 - d$, à produire des expressions latérales pour formaliser le raisonnement attendu. Enfin, le jury a relevé, dans le domaine des grandeurs et mesures quelques erreurs dans la construction à l'échelle de la figure géométrique et plus globalement quelques confusions liées vraisemblablement à un manque d'attention et de précision dans la lecture de l'énoncé.

EPREUVE ECRITE D'APPLICATION-CRPE 2023

RESULTATS

	Candidats ayant passé l'épreuve	Note la plus haute	Note la plus basse
Sciences et technologie	101 dont 3 au second concours	17,25	07
Histoire- Géographie -EMC	114 dont 8 au second concours	18,5	07
Arts	41 dont 4 au second concours	17,25	09,5

DOMAINE SCIENCES ET TECHNOLOGIE

1/ Observations sur l'épreuve

Le sujet propose d'aborder la problématique suivante « Comment mieux connaître la biodiversité pour mieux la préserver ? ». Il s'articule autour des 3 parties indépendantes visant des champs différents de compétences.

PARTIE 1 Améliorer ses connaissances sur la biodiversité (7 points)

- A. La classification des êtres vivants
- B. Une approche écosystémique de l'étude de la biodiversité
- C. Conflits entre êtres humains et grands prédateurs

Certaines réponses auraient mérité une présentation sous forme de tableaux afin de favoriser la clarté (notamment pour traiter la première question).

S'agissant des conceptions initiales des élèves, les candidats qui manifestent une bonne connaissance des programmes rédigent des réponses avec le vocabulaire approprié.

De même pour la question N°5, l'identification de l'erreur commise par l'élève de CM2 est souvent repérée mais l'aide apportée pour y remédier, n'est pas toujours pertinente car elle ne s'appuie pas sur une connaissance des obstacles didactiques.

La construction d'une classification en groupes emboîtés a favorisé les candidats par le système d'attribution binaire.

La formulation de la question n° 8 semble avoir posé un problème à bon nombre de candidats. Les correcteurs notent des difficultés pour identifier les régimes alimentaires des trois espèces.

PARTIE 2 Une solution pour répertorier les espèces en limitant l'impact humain : le piège photographique (7 points)

De nombreux candidats peinent à traiter la partie liée à l'étude de fonctionnement du déclenchement de la capture d'image. La fonction « convertir l'énergie électrique en énergie mécanique » en est une illustration.

Globalement, les candidats ont réussi à déterminer le niveau de maîtrise des deux élèves sur la compétence évaluée.

Pour la question n° 17, peu de candidats ont proposé une activité manipulatoire aux élèves.

PARTIE 3 Alimenter le piège photographique en énergie électrique (6 points)

Le dessin du câblage à réaliser pour assurer l'alimentation de la carte Arduino est parfois compliqué à décrypter.

La justification du choix de circuit électrique (question 22) est souvent non traitée, contrairement à l'identification de la nature des énergies représentées par les lettres qui est plutôt bien réussie.

Comparativement à la session 2022, les copies sont plus lisibles et mieux présentées.

La partie 1 est plus accessible. Des erreurs apparaissent essentiellement en Sciences physiques et en Technologie (parties 2 et 3).

Les candidats gagneraient à être vigilants quant à la lecture des consignes.

La concision et la précision des réponses ont été appréciées.

Des tournures de phrases sont parfois incompréhensibles.

La longueur des phrases peut rendre la compréhension difficile

La maîtrise d'un lexique précis a été appréciée.

2/ Conseil aux candidats

Le niveau général des candidats en sciences et technologie est plutôt moyen . D'excellentes copies ont cependant été repérées.

Les réponses pourraient laisser entendre que certains n'ont pas bénéficié d'une formation de base en sciences et technologie dès l'école primaire.

Par ailleurs, le manque de méthode dans la lecture et l'analyse des documents a pu nuire à la production écrite des candidats.

Il convient donc de se préparer de manière plus approfondie, en revenant sur des connaissances du socle et en interrogeant des thématiques qui lient les sciences de la vie et de la Terre, les sciences physiques, la technologie et l'éducation au développement durable.

Le jury recommande donc aux candidats qui choisissent ce domaine disciplinaire :

- de l'aborder de manière intégrative en adossant leur préparation à la lecture documentaire pour notamment enrichir leurs connaissances, s'exercer à traiter et analyser l'information avec méthode et rigueur ;
- de s'approprier les contenus des programmes d'enseignement ;
- de s'acculturer aux nombreuses ressources pédagogiques présentes notamment sur le site EDUSCOL du ministère.

DOMAINE ARTS

1/ Observations sur l'épreuve

La troisième épreuve d'admissibilité dure trois heures. Elle est divisée en deux parties, correspondant à deux sous-sujets, chacun dans une composante différente. Le candidat dispose de 1H30 pour chaque composante.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une séquence ou séance d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3).

Elle est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Cette année les 2 composantes sont : l'histoire des arts et l'éducation musicale.

- **En HDA**, il s'agissait de faire une analyse critique du sujet en relevant les éléments pertinents de l'œuvre pour une mise en œuvre possible en classe sans négliger le caractère transversal de cet enseignement.
- **En éducation musicale**, le sujet demande de concevoir une fiche de préparation de séance destinée à une classe de cycle 3 en tirant parti des éléments fournis dans le dossier documentaire et en ciblant deux des quatre champs de compétences définis par le programme :
 - Écouter, comparer et commenter
 - Explorer, imaginer et créer

Le dossier documentaire comporte quatre documents :

- L'extrait d'une œuvre appartenant au corpus de référence publié pour la session 2023,
- la trame d'une séquence relative au dialogue en musique,
- un point d'appui pour la réflexion des candidats,
- un rappel du programme.

2/Réussites observées :

Les candidats avaient le choix d'élaborer la séance 1 ou la séance 3 de la séquence présentée.

Les meilleures copies sont celles où :

- La démarche proposée montre une connaissance de la didactique disciplinaire : étape d'entrée dans l'activité (préparation à l'écoute, préparation au chant) ; conduite de l'activité (écoutes brèves et répétées, etc.)
- La proposition prend en compte l'interaction entre perception et production
- Une phase de pratique (vocale, d'écoute ou d'exploration) est proposée

- Le candidat fait preuve d'une connaissance de notions et du vocabulaire spécifiques à l'éducation musicale
- Le candidat utilise (et mentionne éventuellement) les éléments fournis dans le dossier : pour enrichir ses propositions et justifier ses choix.
- Le candidat envisage des prolongements ou des aspects interdisciplinaires
- La composition du candidat s'organise selon la forme introduction – développement – conclusion

3/Faiblesses et difficultés :

L'ensemble des copies témoigne d'une préparation insuffisante à l'épreuve et d'un manque de réflexion et de recul sur les enjeux des apprentissages en éducation musicale.

Quelques erreurs ont été signalées dans la distinction entre une séance et une séquence en arts.

En dehors des copies hors sujet qui témoignent d'un manque de connaissance de l'épreuve, les lacunes suivantes ont été relevées :

- Le candidat ne prend pas appui sur les documents proposés et ne fait aucune référence aux programmes.
- La situation d'apprentissage et les enjeux liés à l'enseignement ne sont pas compris
- Les activités proposées ne sont pas réalistes ou ne sont pas cohérentes avec les objectifs annoncés et la compétence travaillée
- Le candidat fait preuve d'une méconnaissance des notions et du vocabulaire spécifiques à l'éducation musicale
- La maîtrise de la langue française (syntaxe, grammaire, orthographe) est insuffisante.

3/ Recommandations aux futurs candidats (en termes de connaissances attendues et de méthodologie

- Le candidat doit organiser son temps pour traiter équitablement les 2 composantes du sujet.
- Lors de l'élaboration d'une séance, les candidats doivent prendre en compte la gestion du temps, de l'espace, la diversité des élèves, leurs acquis, le lexique spécifique, la place de l'enseignant, la façon de gérer le groupe. Les consignes et consolidations doivent être explicites et précises. Le candidat pourrait également mettre en lien ses connaissances sur les enjeux de l'éducation artistique à l'école primaire et des méthodes pédagogiques spécifiques à l'enseignement artistique au regard de la compréhension des programmes scolaires liés aux arts à l'école primaire.
- La séance peut être présentée sous forme de fiche, mais le format introduction-développement-conclusion permet de contextualiser la séance, de justifier ses choix et d'argumenter ses propositions en prenant appui sur les programmes et sur les documents proposés.
- Dans l'analyse critique d'une séance, il faut veiller à rédiger la synthèse et la mise en forme des idées en respectant la syntaxe et l'orthographe. IL faut également proposer des pistes de situations pédagogiques visant à améliorer la séance.
- Il faut impérativement que tous les candidats se saisissent des documents proposés pour étayer leurs propositions et leur analyse.
- L'épreuve écrite d'application domaine Arts du CRPE repose sur un corpus d'œuvres de référence disponible sur le site eduscol.education.fr, rubrique devenirenseignant.gouv.fr. Il est indispensable d'en avoir pris connaissance. Le jury, en arts plastiques ou d'histoire des arts, apprécie que des œuvres en-dehors du corpus soient proposées pour enrichir le sujet.

En résumé, il est essentiel de combiner des connaissances théoriques solides, une préparation pratique, une bonne gestion du temps et la maîtrise de l'écrit sans oublier les ressources spécifiques à l'enseignement artistique à l'école primaire.

EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE CREOLE GUADELOUPEEN

1-Rappel du texte réglementaire de l'épreuve écrite en langue régionale :

L'épreuve écrite en langue régionale comporte trois parties :

- Une partie consistant en un commentaire en créole d'un texte en créole
- Une traduction d'un texte bref en créole, accompagnée de la réponse en français ou en créole à des questions de grammaire,
- Le commentaire en français d'un document pédagogique.

L'épreuve d'un coefficient 1 dure 3 heures. Elle est notée sur 20. Toute note globale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2-Statistiques générales de l'épreuve d'admissibilité :

	Postes offerts	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats admis
Concours externe public spécial de et en langue régionale	2	26	13	4	

Epreuve écrite	Note minimale	Note maximale	Moyenne
	3/20	15.75/20	8.75/20
	Nombre de copies en-dessous de la moyenne	Nombre de copies au-dessus de la moyenne	
	6	7	

3-Remarques sur la sous-épreuve de commentaire guidé ainsi que sur les copies des candidats :

L'épreuve écrite en langue régionale vise à évaluer la maîtrise de la langue créole du candidat, la capacité à organiser son propos de manière claire, cohérente et convaincante, ses connaissances grammaticales et son aptitude à analyser un document pédagogique.

Dans la première partie de l'épreuve, il est attendu de lui qu'il fasse la démonstration de sa compréhension fine d'un texte long et exigeant, du plus explicite au plus implicite, prenant appui sur des éléments textuels précis. Le texte support ne doit pas être un prétexte à une réflexion libre et désincarnée sur des sujets éventuellement suggérés par le texte, ce d'autant qu'il était attendu du candidat qu'il construise son propos à partir des deux questions de guidage du sujet.

Le choix et la variété lexicale, le recours aux reprises nominales, la rédaction et la recevabilité des phrases, leur enchaînement, l'insertion des citations textuelles, la construction ordonnée et progressive du commentaire sont autant d'éléments recherchés et appréciés.

Le texte à commenter était un passage d'un texte en prose inédit de Sylviane Telchid intitulé Vyé madanm-la ka soukré nèf mèt twèl a-y évoquant l'éruption volcanique de la Soufrière, en 1976.

	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
Commentaire en créole d'un texte en créole		En introduction, des digressions nombreuses et sans lien direct avec l'exercice attendu. <i>Exemple : Récit de la vie de Sylviane Telchid ou de son militantisme.</i>	Lire avec attention la consigne du sujet pour identifier les attendus, les différentes étapes et éviter les contresens. L'introduction se doit d'être courte : le texte y est présenté, le fil directeur et le plan du commentaire annoncés.

		Certains candidats ont fait à tort une synthèse du texte à commenter en guise d'introduction.	Les éléments biographiques mentionnés se veulent éclairants et choisis avec pertinence. Proscrire toute rédaction sous forme énumérative. Il est attendu d'un futur professeur des écoles qu'il ait une bonne maîtrise des orthographes française et créole
	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
	Quelques rares candidats se sont démarqués par la clarté de leur commentaire : développement d'au moins deux idées-forces structurées en paragraphes, articulés entre eux par des phrases de transition.	Une construction compacte ne permettant pas de dissocier l'introduction, du développement, de la conclusion. Certains candidats n'ont pas accordé un traitement spécifique à chacune des questions de guidage, les traitant conjointement en une partie unique. Un long développement hors propos sur la Soufrière et son histoire éruptive s'est parfois substitué au commentaire guidé. Commentaire superficiel caractérisé par des paraphrases et des citations (liste, énumération, reprise de pans textuels entiers...) Certains commentaires font état de phrases amalgames de la pensée du candidat et de celle de l'auteur. Les copies défailtantes d'un défaut évident de compréhension du texte et d'une maîtrise de langue nettement insuffisante pour un concours d'une telle exigence.	Au cours de la phrase préparatoire, repérer les champs lexicaux, les principaux procédés littéraires, la temporalité, la présence d'adjectifs axiologiques, de marques de jugement, de subjectivité. Observer la construction du texte et ses effets : discours, récit avec pauses narratives, sommaire, ellipses... Rassembler les éléments convergents pour nourrir l'argumentation. Construire le commentaire en suivant les questions de guidage de la consigne. Les idées développées doivent être étayées au moyen d'exemples tirés du texte et analysés finement. Il est essentiel que les candidats connaissent et sachent identifier les grands procédés littéraires ainsi que leurs effets. (<i>Une énumération par exemple peut participer d'un effet de dramatisation, d'exagération...</i>). L'insertion des citations répond à des règles strictes. La citation doit être signalée et délimitée par des guillemets. Elle doit être reproduite fidèlement, sans faute et sans oubli de mots. Une coupure dans le texte d'origine doit être signalée par des points de suspension entre crochets [...]. Cette coupure ne doit pas affecter la correction grammaticale ni le sens du passage cité. Lorsque la citation est longue, elle n'est pas intégrée à la phrase mais introduite par un verbe déclaratif ou de jugement suivi de deux points. Recourir à l'emploi d'expressions idiomatiques plutôt que à des

			gallicismes tels que « lèfèt, iwjan a lasitiasyon, ka sanblé sa ; pwendvi » ou des néologismes difficilement compréhensibles du plus grand nombre comme « pawòl-rapò ».
--	--	--	---

4-Remarques sur les sous-épreuves de traduction et de grammaire ainsi que sur les copies des candidats :

Le passage à traduire étant choisi cette année encore dans le texte à commenter, les candidats en connaissaient le contexte et la place dans le récit. La bonne réussite de l'exercice sous-tend préalablement une compréhension fine du passage. La fidélité sémantique, la correction de la langue et la maîtrise de la langue française compte parmi les principaux critères d'évaluation.

	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
Traduction	Le jury a particulièrement apprécié les copies respectueuses de la cohérence des temps.	Les nombres doivent être écrits en toutes lettres. Méconnaissance de certains termes créoles qui ont conduit à des contresens. « <i>Anpontan</i> » a été traduit à tort par « important ». Ecart sémantique entre le texte original et la traduction proposée, en raison de l'ajout d'une idée. Omission de traduction de certains mots ou groupes de mots.	Lire des textes en créole de genres et de registres variés pour enrichir son vocabulaire. Veiller à respecter autant que possible style de l'auteur, le niveau de langue, la syntaxe. Le travail de traduction sera facilité par la fréquentation de textes variés favorisant l'acquisition d'un vaste répertoire lexical.
	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
Grammaire	Certains candidats ont mené successivement une analyse morphologique suivie d'une analyse syntaxique, dissociant et convoquant avec justesse les notions de classes grammaticales et de fonctions.	Confusion entre analyse morphologique et analyse syntaxique. Certains candidats se sont cantonnés à classer les mots relevant d'une construction par dérivation puis ceux relevant d'une construction par composition, sans analyse approfondie. (<i>manti-kakwè</i> par exemple est un mot composé de deux noms communs reliés par un tiret ; <i>sòsyèz</i> est un nom construit par dérivation	Eviter les abréviations, les acronymes et les sigles. Rompre avec la croyance communément admise que l'expression du féminin n'existe pas du tout en créole. Fréquenter régulièrement des ouvrages de grammaire française et de créole. Les notions de radical, affixes, dérivation, composition. S'agissant de l'analyse morphologique, un traitement des mots composés et de ceux construits par dérivation pouvait être envisagé.

		<i>dont le radical est le nom commun « sòsyé » auquel on a rajouté suffixe féminin « èz »)</i>	
--	--	--	--

5-Remarques sur la sous-épreuve de commentaire d'un document pédagogique ainsi que sur les copies des candidats :

	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
Commentaire d'un document pédagogique	<p>Certains candidats ont mis en exergue la logique interne du document en soulignant et en justifiant le lien existant entre les différentes parties.</p> <p>Une connaissance appréciable des différentes activités de communication langagière.</p> <p>Bonne maîtrise du vocabulaire didactique.</p> <p>Des liens établis justement avec le socle commun.</p> <p>Quelques rares candidats ont présenté les différents de la séance pédagogique qu'ils avaient conçue, en anticipant sur les difficultés que pourraient rencontrer les élèves et en envisageant des remédiations.</p> <p>Au terme de leur exposé, en prolongement, certains candidats ont envisagé des possibilités de réinvestissement des nouvelles compétences acquises ou leur plus-value dans d'autres domaines disciplinaires.</p>	<p>Le document pédagogique était composé de deux parties : un document iconographique suivi d'une activité de compréhension écrite.</p> <p>Certains candidats ne se sont appesantis que sur une des deux parties du document.</p> <p>En dépit d'un adossement pertinent au cycle 2 ou 3, nombreux sont les candidats qui ne proposent pas d'articulation du document pédagogique à une entrée culturelle ou une thématique précise.</p> <p>Les objectifs présentés se sont limités au culturel.</p> <p>Une présentation sous forme de liste.</p> <p>Confusion des notions de séquence et de séance pédagogiques.</p> <p>Les questions de la différenciation et de l'évaluation n'ont quasi pas été abordées.</p>	<p>Envisager le document pédagogique dans sa globalité et comprendre les liens pouvant exister entre les différentes parties.</p> <p>Cet exercice ne peut être envisagé sans un adossement au CECRL.</p> <p>Envisager au cycle 2 des tâches simples, en compréhension, en reproduction et progressivement en production. Un premier contact avec l'écrit peut s'envisager lorsque les situations langagières le justifient.</p> <p>Le travail sur la langue étant indissociable de celui sur la culture : des objectifs linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques doivent pouvoir être proposés.</p> <p>Justifier les choix pédagogiques.</p> <p>Nous ne pourrions que trop recommander la lecture des programmes de LVER des cycles 2 et 3 afin entre autres d'identifier mais aussi de distinguer les notions de connaissances et compétences travaillées, de progressivité des apprentissages mais aussi de découvrir des exemples précis d'activités et de situations d'apprentissage pour les élèves.</p>

EPREUVES D'ADMISSION

1^{ère} EPREUVE : LEÇONS

1/ Statistiques de l'épreuve

Candidats ayant passé l'épreuve	Note la plus haute	Note la plus basse
93	19	02

2/ Observations du jury

	Réussites	Difficultés	Conseils aux candidats
Exposé	<p>Le jury a pu repérer des exposés structurés adossés à une annonce systématique du plan. Les meilleurs candidats mettent en lien le sujet et les documents témoignant d'une bonne compréhension des attendus : qualité de l'expression. Lecture et exploitation pertinente du corpus de documents, Certains candidats ont proposé des scénarii pédagogiques cohérents et pertinents tout en respectant le temps imparti. Les exposés réussis sont en priorité ceux pour lesquels les candidats ont pris le temps de bien lire le sujet et bien compris ce qui était demandé.</p>	<p>Une incompréhension des sujets et une mauvaise lecture des données du sujet. Très peu de références au cadre institutionnel en dehors des documents.</p> <p>-Certains candidats ont du mal à s'approprier les supports de travail : les sujets et les documents du corpus sont lus superficiellement et ne sont pas analysés avec rigueur. En conséquence le traitement reste approximatif. Les enjeux sont rarement identifiés.</p> <p>-La durée de présentation des éléments du corpus de documents est parfois supérieur à celle du travail demandé qui est alors trop court.</p> <p>-Le déroulé des séances est formaté et parfois non pertinente au regard de l'objectif d'apprentissage. Le jury observe un manque de cohérence entre l'activité, les objectifs, l'institutionnalisation et l'évaluation. L'analyse des productions d'élèves demeure superficielle.</p> <p>-Pour certains candidats le décalage avec les attendus est important d'autant qu'ils pratiquent le « délayage »</p>	<p>-Porter une attention précise à tous les termes du sujet.</p> <p>-Prévoir un exposé structuré faisant apparaître les données des documents fournis.</p> <p>-Relire les documents proposés</p> <p>-Consacrer davantage de temps à l'exploitation des documents en réduisant celui consacré à leur présentation</p> <p>Maîtriser les notions à enseigner : grandeur/mesure – grammaire – proportionnalité</p> <p>-Prendre en compte les classes à double niveau et envisager les modalités de différenciation et d'adaptation pédagogique</p> <p>-Intégrer la pluridisciplinarité (contributions des autres domaines à</p>

	<p>Certains candidats développent de façon précise les différentes phases de la séance après avoir indiqué les objectifs, les pré requis.</p> <p>Certains exposés montrent une première connaissance des gestes professionnels du professeur des écoles.</p>	<p>utilisant en outre, des termes inappropriés ce qui dénote d'une méconnaissance des concepts associés.</p> <p>Le vocabulaire didactique est peu maîtrisé.</p> <p>-Les choix pédagogiques ne sont pas adossés à une connaissance des attendus des programmes, de la connaissance du développement cognitif des enfants, du sens des mots employés, ...)</p> <p>-En dépit des relances bienveillantes des membres du jury certains candidats ne réussissent pas à prendre du recul et à faire preuve de réflexivité.</p> <p>-Certains candidats ont eu du mal à gérer leurs émotions, leur stress et se perdent dans leurs notes.</p>	<p>l'acquisition des fondamentaux) et la transdisciplinarité.</p> <p>-Être en capacité de résoudre les exercices du sujet</p> <p>-Lire attentivement le dossier et exploiter les ressources institutionnelles présentées.</p> <p>-Connaitre la finalité, les enjeux des différentes phases d'une séance pour mieux appréhender leur articulation</p> <p>-Veiller à la cohérence de la séance (et ou de la séquence) présentée. (ex : phase de mise en route qui ne sert pas l'activité de recherche, l'institutionnalisation en rapport avec l'objectif spécifique)</p>
Entretien	<p>Certains candidats ont montré des qualités d'écoute et de réflexion qui leur ont permis de répondre aux questions du jury.</p> <p>Des candidats sont à l'écoute des questions des membres du jury</p> <p>Certains ont su faire évoluer les situations d'apprentissage proposées lors de l'exposé</p>	<p>Malgré les questions du jury certains candidats n'ont pas réussi à compenser leur exposé et/ou n'ont pas pu apporter de réponses pertinentes aux questions posées.</p> <p>Les réponses proposées ne correspondent pas aux attentes</p> <p>Les savoirs disciplinaires sont très fragiles et les connaissances didactiques limitées.</p> <p>Il demeure pour certains une méconnaissance du développement cognitif de l'enfant, des processus d'apprentissage, des spécificités de l'école maternelle.</p> <p>Une difficulté à faire le lien avec d'autres domaines disciplinaires est repérée.</p> <p>Le jury est étonné que certains candidats ne soient pas en mesure de faire une lecture expressive des supports proposés aux élèves, de faire certains calculs demandés aux élèves (division, multiplication) ou que d'autres ne</p>	<p>-Être plus attentif aux questions posées par le jury dans la perspective de l'approfondissement de certains points.</p> <p>-Prendre appui sur les concepts d'apprentissage et les contenus disciplinaires maîtrisés</p> <p>-Faire la preuve d'un engagement véritable par un discours authentique</p>

		soient en capacité de résoudre les problèmes proposés dans le dossier.	
Maitrise de la langue Compétences communicationnelles	Certains candidats ont montré une expression claire et une structuration dans le développement du raisonnement. L'expression orale est correcte pour une majorité des candidats	Certains candidats ont montré des lacunes dans la maîtrise de la langue française et une expression parfois laborieuse. Certains peinent à s'exprimer avec clarté et précision (niveau de langue en deçà des attendus pour un professeur des écoles) ou montrent une attitude trop familière. Les prestations orales sont perfectibles.	Respecter les règles de communication orale et relationnelle attendues dans le cadre d'un concours.
Autres	Des prolongements pertinents ont été proposés. Ponctualité et tenue vestimentaire adaptée Les prestations en français sont supérieures à celles de mathématiques	Une connaissance très insuffisante de l'enseignement en école maternelle. Les savoirs mathématiques (Ex : grandeurs/mesures-contenance/volume - proportionnalité) et une culture littéraire (Ex : classes des mots- implicite/inférence - sonnet/ alexandrin) de base font défaut.	

3/ Points de vigilance

Cette épreuve se prépare :

- Lire attentivement les sujets afin d'identifier les enjeux pour un traitement adapté.
- Eviter une longue description du corpus des documents au détriment de la présentation de son travail d'analyse et de mise en relation et en perspective de ces supports.
- Proposer un exposé structuré **et** riche démontrant l'acquisition des savoirs attendus pour réussir ce concours.
- Utiliser une terminologie professionnelle maîtrisée sans « jargonner ».
- S'appuyer sur une posture d'enseignant-chercheur pour appréhender cette épreuve et proposer une démarche pédagogique qui s'appuie sur un questionnement documenté.
- Connaître le prescrit : les attendus des programmes, les étapes de développement cognitif des enfants, les théories de l'apprentissage de la maternelle au cycle 3 (année de 6^{ème} comprise).
- Travailler la qualité d'expression orale : niveau et registre de langue ; gestion du stress ; posture face à un jury.

2^{ème} EPREUVE : EPS ET PROJECTION DANS LE METIER DE PROFESSEUR

Observations du jury

EPS			
	Réussites	Difficultés	Conseils aux candidats
Exposé	<p>Les exposés réussis sont en priorité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ceux pour lesquels les candidats ont pris le temps de bien lire le sujet et de comprendre ce qui était demandé ; - ceux qui ont répondu précisément aux questions en tenant compte des éléments de contexte. <p>Les éléments liés au développement et à la psychologie de l'enfant, les enjeux visés par l'activité physique et les valeurs du sport, la prise en compte du contexte de l'école et des profils des élèves ont clairement été exposés.</p> <p>Le lexique professionnel est maîtrisé : champ d'apprentissage, APSA, domaine...</p> <p>Les spécificités de la maternelle sont connues : place de l'ATSEM et modalités d'apprentissage.</p> <p>L'exposé est présenté de façon structurée avec une annonce systématique du plan avec une introduction et une conclusion.</p> <p>Certains candidats développent de façon précise les différentes phases de la séance après avoir indiqué les objectifs, les enjeux de l'EPS.</p> <p>Ils ont su présenter une unité d'apprentissage complète en précisant la situation de référence, les modalités d'évaluation, les critères de réussite. Ils ont su intégrer</p>	<p>Lecture partielle de l'énoncé</p> <p>Exposé trop court voire absent.</p> <p>Non prise en compte d'un ou de plusieurs éléments de contexte.</p> <p>Méconnaissance du sens de certains mots entraînant une interprétation et donc un traitement du sujet inadapté.</p> <p>Méconnaissance des attendus de l'épreuve : choix du champ d'apprentissage et de l'activité support.</p> <p>Méconnaissance des objectifs et champs d'apprentissage.</p> <p>Méconnaissance de la didactique et de la pédagogie de l'EPS.</p> <p>Présentation d'une succession d'activités sans cohérence.</p> <p>Méconnaissance du développement de l'enfant notamment en maternelle.</p> <p>Pas de prise en compte de la sécurité.</p> <p>Difficultés à inscrire leur proposition dans une programmation annuelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les modalités de l'épreuve ; - Procéder à une lecture attentive du sujet et tenir compte de tous les éléments de contexte ; - Connaître les programmes d'enseignement pour les trois cycles ; - Maîtriser le vocabulaire lié à la didactique de l'EPS ; - Connaître les enjeux de l'EPS ; - Connaître les priorités ministérielles actualisées. - Connaître les phases du développement de l'enfant (envisager une immersion en classe de maternelle lors de la préparation de l'épreuve).

	judicieusement la séance dans l'unité d'apprentissage et font mention de ressources mobilisables		
Entretien	<p>Certains candidats ont su faire évoluer les situations d'apprentissage proposées lors de l'exposé. Ils ont su faire preuve de réactivité. Ils ont montré leur capacité à remettre en question certaines de leurs propositions en les réajustant.</p> <p>Des candidats réussissent à mettre en valeur leurs connaissances.</p>	<p>Pas de prise en compte de la sécurité</p> <p>Méconnaissance des dispositifs en EPS, des enjeux de l'EPS.</p> <p>Méconnaissance des priorités ministérielles en EPS.</p> <p>Manque de recul de certains candidats qui ont du mal à faire évoluer leur représentation.</p> <p>Difficulté à concevoir une programmation annuelle.</p> <p>Des candidats n'ont pas réussi à compenser leur exposé en apportant des réponses pertinentes aux questions posées.</p>	

Projection dans le métier			
	Réussites	Difficultés	Conseils aux candidats
Exposé	<p>Les exposés réussis sont en priorité ceux pour lesquels les candidats ont su valoriser les éléments de leur parcours professionnel et/ou personnel en se projetant dans le métier d'enseignant de façon réaliste.</p> <p>Les motivations ont été clairement exprimées.</p> <p>Le temps imparti a été utilisé entièrement et de façon pertinente avec un plan annoncé.</p>	<p>Exposé trop court voire absent.</p> <p>Énumération d'expériences.</p> <p>Pas de lien entre le parcours, les compétences développées et les compétences du référentiel.</p> <p>Présentation ne montrant pas d'engagement.</p> <p>Les candidats restent flous sur leur motivation.</p> <p>Non-respect du temps imparti</p>	<p>-Préparer et de structurer sa présentation</p> <p>-Établir des passerelles entre les compétences acquises et celles du professeur des écoles</p> <p>-Enrichir son exposé par des illustrations concrètes d'actions menées ou envisagées</p>
Enseignement	<p>Sont à l'écoute des questions des membres du jury et disposés à revoir leur proposition</p> <p>Réussissent à se projeter dans la réalité du métier et en expliciter sa perception.</p>	<p>Vision idyllique du métier.</p>	<p>Il est conseillé aux candidats de connaître les particularités de l'enseignement au premier degré</p>

	Le candidat est capable de se projeter dans la situation proposée en construisant une réponse cohérente qui tienne compte du cadre et du contexte proposé en faisant preuve de bon sens.	Difficulté à analyser et à se projeter dans la situation. Difficulté à problématiser et à structurer la réponse. Méconnaissance de : <ul style="list-style-type: none"> - De l'élève ; - Des processus d'apprentissage ; - Des spécificités de l'école maternelle. 	afin de construire une vision concrète du métier. Connaître les ressources pédagogiques et humaines qui aident à concevoir les séances. Bien écouter les questions, les problématiser Accepter de reconstruire, améliorer son unité d'apprentissage Bien intégrer la progressivité des apprentissages pour structurer les propositions d'enseignement
Vie scolaire	Le candidat est capable de se projeter dans la situation proposée en élaborant une réponse cohérente en ordonnant et en priorisant son propos. Il fait preuve d'une bonne connaissance du système éducatif et fait déjà la preuve d'une certaine éthique professionnelle.	Méconnaissance du système éducatif.	

	Réussites	Difficultés	Conseils aux candidats
Capacité à s'exprimer et communiquer tout au long de l'épreuve	L'expression orale est maîtrisée pour la majorité des candidats : aisance, clarté niveau de langue de qualité et dynamisme. Le débit est adapté. Maîtrise un vocabulaire spécifique approprié.	Ton monocorde. Voix inaudible. Débit trop rapide ou trop lent. Des difficultés à comprendre les questions.	Il est vivement conseillé de s'entraîner à la prise de parole. Le candidat doit faire montre de ses motivations dans son expressivité sans toutefois être dans l'excès. Une préparation effective permet :

	<p>Fait preuve de qualités d'écoute permettant de répondre de façon adaptée aux questions posées.</p> <p>Hétérogénéité des candidats Ponctuel – respect du temps – Tenue vestimentaire adaptée</p> <p>Lorsque les prestations en EPS sont de qualités, la projection dans le métier est de bonne facture.</p>		<p>- la structuration des propos, -une expression claire et étayée des motivations et des compétences acquises -le respect du temps de l'exposé (5')</p>
--	---	--	--

3/ Points de vigilance

Lire le BO relatif aux épreuves du CRPE, l'arrêté du 25 janvier 2021 stipule que l'exposé ne saurait excéder quinze minutes.

Prévoir un exposé structuré dont l'introduction situe les enjeux du domaine concerné et présente le plan.

Sortir des représentations familiales ou personnelles de l'école et acquérir des connaissances institutionnelles attendues dans le cadre d'un concours professionnel.

Mauvaise perception de l'épreuve (présentation apprise par cœur et récitée).

Improvisation.

EPREUVE ORALE SPECIAL LANGUE REGIONAL Option : créole guadeloupéen

L'épreuve comporte un exposé de 25 minutes suivi d'un entretien en créole avec le jury de 15 minutes. Le premier attendu de l'épreuve est la maîtrise de la langue dans toutes ses composantes : correction grammaticale, lexicale, prosodie. Il est attendu des candidats qu'ils démontrent leur bonne maîtrise de la langue créole et de la langue française pour communiquer et, à terme, pour enseigner.

La langue du professeur est une référence dans sa classe, et c'est sur sa qualité que repose une large part de la construction des compétences langagières des élèves.

Le jury attend donc que les candidats s'expriment avec clarté et précision, dans un registre adapté.

L'épreuve permet d'évaluer les compétences de compréhension écrite et orale, d'expression orale en continu et en interaction des candidats. Le niveau de langue est jugé à la richesse du vocabulaire personnel mobilisé, à l'emploi spontané et pertinent d'idiotismes, à la correction et à la souplesse de la syntaxe.

Sont également pris en compte les aspects pragmatiques de la communication : posture du locuteur, intonation et expressivité, placement de la voix, clarté du propos, capacité à mobiliser l'attention et l'intérêt des interlocuteurs.

A l'évaluation des compétences langagières s'ajoutent celle de la compétence culturelle. Il est attendu du candidat qu'ils possèdent de solides connaissances dans ce champ, qu'il sache les mobiliser à bon escient en situation de communication.

La première partie vise à évaluer les compétences du candidat dans l'analyse d'un dossier et dans sa capacité à élaborer une production orale construite et argumentée.

Les dossiers proposés cette année étaient constitués de trois documents : un document audio, un document textuel et un document pédagogique.

Les documents composant le dossier sont traversés par une thématique commune. On attend des candidats qu'ils mettent en évidence le fil conducteur du dossier, qu'il soit en capacité d'analyser les documents de les mettre en lien, de les confronter, le tout dans une production orale en continu, organisée et étayée.

L'exposé et l'entretien sont deux moments durant lesquels le jury apprécie les compétences linguistiques, culturelles, communicationnelles et la motivation à enseigner le créole du futur enseignant.

Le jury invite vivement les candidats des prochaines sessions à lire notamment :

- Le cadre commun de référence pour les langues
- Le socle commun de compétences, de connaissances et de culture

Remarques sur la prestation des candidats :

	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
Première partie en créole	Bonne capacité de certains candidats à utiliser les éléments paratextuels et à prendre appui sur les contenus des documents pour faire émerger du sens et appréhender les intentions ou finalités de chacun des documents.	Des exposés trop courts se limitant à une approche descriptive ou paraphrastique des documents et témoignant d'une analyse superficielle de ceux-ci. De nombreux candidats ont employé trop longuement une bonne	Maîtriser les aspects culturels et historiques fondamentaux.

	<p>Le jury a apprécié l'aptitude des candidats à relier et confronter thématiquement, chronologiquement et sociologiquement les différents documents afin de questionner une possible évolution des pratiques sociétales.</p> <p>Les candidats les mieux préparés ont su étoffer leur exposé par l'apport de connaissances personnelles pertinentes sur la thématique proposée.</p> <p>Niveau de langue satisfaisant.</p>	<p>partie du temps dévolu à se présenter et à faire montre de leur motivation à assurer un enseignement de créole.</p>	
--	---	--	--

	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
<p>Deuxième partie en français</p>	<p>Exposé exhaustif de la progressivité des apprentissages dans la séquence et bonne articulation des différentes séances pédagogiques.</p>	<p>Mauvaise gestion du temps imparti de la part de certains candidats.</p> <p>Connaissance très approximative des fondements didactiques (démarche actionnelle, niveaux du CECRL, activités langagières...)</p> <p>Difficulté à identifier les prérequis nécessaires au bon déroulement de la séance présentée de manière détaillée.</p> <p>Présentation de séances pédagogiques ex nihilo.</p>	<p>Les éléments d'étude de la langue dont le candidat envisage de faire l'étude en classe doivent être maîtrisés et adaptés au cycle retenu.</p> <p>La séquence doit être conçue de manière à permettre aux élèves d'être placés en situation de réussite grâce à l'exposition à des documents nouveaux mais dont les séances précédentes ou une phase d'anticipation en début de séance ont permis de lever tous les obstacles potentiels à la compréhension.</p> <p>Faire de la compréhension d'un document l'objectif ultime de la séance et des différents entraînements qu'elle organise.</p> <p>Fournir des conseils méthodologiques adaptés à l'âge des élèves</p>

			pour les aider à mieux accéder au sens du document proposé. Appréhender et maîtriser les différentes étapes du cours de LVR.
--	--	--	---

	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
Entretien en créole avec le jury	Les candidats ont su, pour la plupart, répondre clairement aux questions posées et sans trop d'hésitation. Les meilleurs candidats ont su convaincre le jury en justifiant leur choix avec pertinence. Le jury a apprécié les candidats qui ont su prendre du recul, s'inscrire dans une démarche réflexive et préciser ou corriger leurs propos.	Certains candidats sont englués dans certaines préjugés ou représentations limitantes (tous les élèves sont créolophones, familiarité des élèves avec la plupart des concepts culturels...)	Prendre le temps d'écouter la question posée pour y répondre avec précision, sans délayage ou digression inopportune.

EPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE

1. Rappel des modalités d'inscription et du format de l'épreuve facultative de langue vivante étrangère

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury

(durée : dix minutes).

Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie)

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

Durée de préparation : trente minutes. Durée de l'épreuve : trente minutes.

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves

2. Les chiffres de la session 2023

LVE	Nbre de candidats inscrits	Nbre de candidats présents	Nbre de candidats absents	Nbre de candidats ayant obtenu une note > 10	Nbre de candidats ayant obtenu une note ≤ 10	Moyenne des notes/20	Note la plus basse /20	Note la plus élevée /20
Allemand	1	1 (100%)	0 (0%)	1 (100%)	0	20	20	20
Anglais	26	24 (92%)	2 (8%)	19 (83%)	4 (17%)	13,12	07	20
Espagnol	10	10 (100%)	0 (0%)	9 (90%)	1 (10%)	14,30	09	19
Italien	1	1 (100%)	0 (0%)	1 (100%)	0 (0%)	12	12	12

3. Les constats

a) Présentation des documents en langue vivante étrangère (10mn)

Expression orale en continu	<p>De façon générale, les candidats ont pris le temps de présenter leur parcours et leur motivation. Toutefois, dans certains cas, cette présentation a dû être interrompue par le jury car bien trop longue.</p> <p>La présentation des documents est la partie de l'épreuve la moins réussie. Bien trop brève dans certains cas, elle reste encore trop superficielle ou anecdotique, sans apport de connaissances personnelles sur la thématique proposée.</p> <p>Les candidats les mieux préparés se sont distingués par une présentation claire et organisée des documents. Ils ont su mettre en évidence les points importants, tout en explicitant les points culturels et didactiques.</p> <p><u>En allemand</u> : Niveau de langue très au-dessus des attentes puisque locutrice native. Correction de la langue, grande richesse du lexique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation personnelle qui explicite le parcours de la candidate. - Présentation claire et organisée des documents. <p>La candidate a su mettre en évidence les points importants, tout en explicitant les points culturels et didactiques.</p> <p>Echange qui permet à la candidate de se présenter, de présenter son parcours et de présenter le corpus de documents didactiques proposé dans une langue très fluide, exempte de fautes.</p>
Correction de la langue	<p>Si l'expression orale a pu manquer de fluidité, les candidats ont toutefois été nombreux à s'exprimer dans une langue globalement correcte et intelligible, avec un lexique suffisant, voire précis, pour assurer la communication.</p>

Richesse du lexique	<p>Quelques rares candidats ont montré une maîtrise encore trop limitée de structures simples, avec des erreurs pouvant souvent gêner la compréhension.</p> <p>En revanche, certains ont montré une très bonne maîtrise de l'expression orale, voire excellente, bien au-dessus des attentes, s'agissant en particulier d'une candidate, locutrice native de la langue choisie.</p>
---------------------	---

b) Présentation de l'exploitation pédagogique du ou des document (s) en français (10mn)

Capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision	<p>Les discours étaient majoritairement accessibles et de bonne qualité au plan de la maîtrise de la langue. De manière générale, les candidats ont en effet pu s'exprimer avec clarté, dans un registre adapté. Pour la plupart, ils ont su gérer le temps imparti. Pour certains candidats, les intentions exprimées en introduction étaient très intéressantes et correspondaient parfaitement à l'animation d'un cours de langue vivante. Cependant, les éléments apportés par la suite ne sont pas venus confirmer ce qui avait été annoncé.</p>
Aptitude à concevoir et organiser une séquence d'enseignement en langue vivante étrangère en prenant appui sur les fondements scientifiques en lien avec le sujet	<p>Les candidats ont montré des aptitudes à concevoir et organiser une séquence d'enseignement, à cerner le projet ainsi que les fondements didactiques. La démarche pédagogique proposée était souvent pertinente, et les choix opérés en adéquation avec le support proposé.</p> <p>Les meilleurs candidats ont exposé de manière exhaustive la manière dont ils comptaient exploiter les documents fournis par le jury. Ils ont démontré leur aptitude à concevoir et organiser une séquence d'enseignement en langue vivante étrangère en prenant appui sur les connaissances civilisationnelles en lien avec le sujet dans le temps imparti. Ils ont su présenter un projet d'une grande pertinence, en adéquation avec les capacités et compétences du niveau visé, qui démontre une bonne maîtrise des programmes et des instructions officielles. Certains ont su en outre proposer des pistes de différenciation pédagogique.</p> <p>A l'inverse, les candidats les moins bien préparés n'ont pas été en mesure de définir les objectifs de leur projet pédagogique, pas plus que les compétences attendues des élèves. Les connaissances didactiques se sont révélées insuffisantes pour permettre à ces candidats d'opérer des choix pertinents ou d'entrer dans le détail des choix pédagogiques proposés.</p> <p><u>En allemand</u> : La candidate a choisi de traiter le sujet sur une séquence de 6 séances qu'elle a détaillées de manière appropriée et exhaustive. Les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation des supports ont été explicités.</p> <p>Elle a pris appui sur les connaissances civilisationnelles en lien avec le sujet dans le temps imparti. Le projet pédagogique et les activités proposées sont en adéquation avec les capacités et compétences du niveau visé. Elle a donc su mener une analyse des obstacles et difficultés prévisibles.</p>

C) Entretien avec le jury en langue vivante étrangère (10mn)

Expression orale en interaction	<p>Les meilleurs candidats ont su convaincre les membres du jury lors des échanges en argumentant leur choix avec pertinence. Ils ont été en mesure de prendre des initiatives et surtout d'élargir le champ de réflexion sur les aspects didactiques et pédagogiques du document. Ils ont également su faire preuve de recul réflexif par rapport à la mise en œuvre pédagogique qu'ils proposaient.</p> <p>Faute d'une réflexion didactique et pédagogique suffisante, les candidats les moins bien préparés ne sont pas parvenus à s'impliquer réellement dans les échanges. Ils n'ont pas su saisir les pistes d'exploitation pédagogique proposées par les membres du jury pour leur venir en aide.</p>
---------------------------------	--

	<u>En allemand</u> : Toutes les questions posées à la candidate ont obtenu une réponse claire, adaptée et justifiée. Les tâches demandées dénotent de la juste appréciation des capacités des élèves du niveau ciblé. En outre, le projet pédagogique intégrait un partenariat avec une classe allemande par l'intermédiaire de E-Twinning.
Correction de la langue Richesse du lexique	<p>La plupart des candidats ont démontré une très bonne maîtrise syntaxique et phonologique de la langue vivante étrangère, même si des hésitations se sont davantage fait ressentir dans cette partie de l'épreuve.</p> <p>Dans quelques rares cas, le niveau de maîtrise de la langue et du lexique a été insuffisant pour permettre une communication efficace avec les membres du jury. Pour ces candidats, mis en difficulté car peu habitués à un discours spontané en langue vivante étrangère, cette partie de l'épreuve a été laborieuse, certains peinant à comprendre les questions du jury.</p> <p>Chez les meilleurs candidats pour toutes les langues présentées, la correction irréprochable de la langue et la très grande richesse lexicale ont permis un échange d'une grande fluidité.</p>

4. Remarques du jury

Dans l'ensemble, les candidats avaient pris connaissance des modalités de l'épreuve.

En espagnol et en italien, les membres du jury ont noté un niveau de langue nettement meilleur qu'à la session précédente.

En allemand, la candidate était d'un excellent niveau

Les membres du jury déplorent cependant le manque de préparation de certains candidats. Leur maîtrise de la langue vivante choisie, comme leur connaissance de la didactique des langues vivantes étrangères, s'est en effet avérée très insuffisante.

Tout comme à la session précédente, le jury a particulièrement apprécié la prestation de candidats dont la présentation, à la fois claire et organisée, intégrait en outre des prolongements didactiques et pédagogiques témoignant d'une solide préparation.

5. Recommandations du jury

Il est recommandé aux candidats de bien s'appropriier les programmes de langues vivantes des cycles 2 et 3. Les textes officiels doivent faire l'objet d'une analyse rigoureuse pour en comprendre les enjeux.

Il est primordial que les candidats aient une connaissance minimum des faits culturels et civilisationnels figurant dans les supports proposés.

Des séances d'observation de cours de langue vivante sont fortement conseillées pour faciliter la construction d'une séquence pédagogique solide et cohérente.

Enfin, les candidats devant attester au minimum du niveau de maîtrise B2 de la langue vivante étrangère choisie, une pratique régulière de la production orale s'impose pour gagner en fluence, mais aussi et surtout en correction. Il est indispensable que les candidats se confrontent à l'interaction.

Lectures conseillées :

- Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)
- Socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Guide pour l'enseignement des langues vivantes étrangères - Oser les langues vivantes à l'école
- Site EDUSCOL pour connaître le plan langues vivantes, le plan mercredi, les dispositifs EMILE.